

SÉMINAIRE DE REGROUPEMENT DU 30 NOVEMBRE ET 1ER DÉCEMBRE 2016

ARTICULATIONS ENTRE PROJET D'ÉTABLISSEMENT ET PROJET TIERS TEMPS

Témoignages et retours d'expérience

En 2016, la thématique du séminaire de regroupement tiers temps portait sur la place des projets tiers temps dans les projets d'établissements. Un premier témoignage expliquait comment le projet tiers temps et le projet d'établissement interagissent. Un second témoignage décrivait comment le projet d'établissement prépare le projet tiers temps. Les présentations étaient ensuite exploitées en ateliers, puis leurs résultats restitués en plénière.

Témoignages

Cette séquence était animée par Christian Peltier, animateur du réseau national éducation au développement durable et Isabelle Gaborieau, chargée de mission pédagogie au CEZ-Bergerie nationale de Rambouillet

EPLEFPA d'Evreux : Comment le projet Tiers temps et le projet d'établissement interagissent-ils ?

Témoignages de Denis Châtelain, directeur de l'atelier technologique horticole et de Lionel Lardinais, coordinateur et enseignant en Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) Aménagements paysagers

L'EPLEFPA d'Evreux

Situé en milieu urbain, cet établissement de petite taille comporte quatre centres : un Lycée d'enseignement général et technique agricole (LEGTA), un centre de formation par apprentissage (CFA), un centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) et un atelier technologique horticole. Il possède 3 filières de formation : aménagements paysagers, gestion des milieux naturels et de la faune et productions horticoles.

Le projet tiers temps « Eco-conception d'espaces paysagers multifonctionnels pour accompagner la transition agro-écologique »

Ce projet consiste à fournir des outils de travail (d'évaluation, de suivi technique et de biodiversité) pour concevoir des petits aménagements paysagers dans le respect de l'environnement. Ces aménagements sont créés au regard de trois prismes : économique/ technique, environnemental/ écologique et social/esthétique.

Figure 1 - Exemples d'espaces paysagers multifonctionnels

Eco-conception paysagère

Haie multistratè

Haie fruitière palissée

Jardin pédagogique

Rond-point et bande de voirie

Fossé à redents

Suivi technico-économique et de la biodiversité

Bonnes pratiques de gestion

Communication

La décharge tiers temps est partagée entre deux enseignants, Lionel Lardinais coordinateur et enseignant en BTSA Aménagements paysagers et Valérie Lardinais, enseignante en biologie-écologie. Cette dernière était à l'origine du projet. Etant donné le caractère technique du projet, Lionel lui est venu en aide pour former un binôme. Au démarrage du projet, un travail préalable est réalisé sur les attentes des partenaires et sur le site où sont prévus les aménagements.

La petite taille de la structure constitue une force pour mobiliser les équipes. Le fait que Valérie ait travaillé au CFA et au CFPPA par le passé a permis de tisser des liens avec les collègues des différents centres. Une dizaine de collègues des quatre centres et une classe de BTS sont mobilisés sur ce travail de terrain. L'organisation du projet est orientée par un comité de pilotage. Il est constitué de partenaires professionnels (voir encart), des représentants des EPLEFPA normands impliqués et de quelques étudiants.

Partenaires professionnels du comité de pilotage :

- l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage UNEP
- le Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement CAUE
- le service Espace environnement de la ville d'Evreux
- l'institut technique Arexhor Seine Manche

Un projet d'établissement fédérateur

Un projet d'établissement est écrit sur l'année scolaire 2014-2015. Puis, l'établissement a répondu à deux appels à projet : le projet tiers temps et le projet Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement Agricole et Rural (CASDAR) Transition Agro-écologique des Exploitations. Ces deux projets ont démarré en 2015. Un projet fédérateur a vu le jour autour des savoir faire de l'établissement. L'établissement refermé sur lui-même et sur sa filière paysage s'est alors ouvert vers l'extérieur. Une mise en musique du projet d'établissement intégrant le projet tiers temps et le projet CASDAR est devenu possible.

La réussite du projet d'établissement tient au fait qu'il existe de nombreuses actions communes et des transversalités. Il comprend une cinquantaine de fiches actions qui, prises individuellement, sont peu ambitieuses mais qui permettent de constater les avancées au fil du temps. Certaines ont été abouties en moins d'un an et demi. Si le projet d'établissement est plutôt orienté sur l'utilisation de l'atelier technologique, de nombreuses transversalités se sont révélées au cours du temps à travers tout l'établissement. 40 % des actions du projet d'établissement ont un lien direct avec le projet tiers temps. 40 % ont un lien indirect.

Exemples d'actions

Un des axes du projet d'établissement est « Bien vivre ensemble ». Des différences de statut entre les types de formation et entre les filières étaient souvent source de tension. L'objectif est de réassocier les groupes d'apprenants pour une meilleure tolérance entre lycéens, étudiants et apprentis.

Le projet a permis de remettre l'atelier technologique au cœur de la pédagogie. Il devient non seulement un support commun de pratiques mais aussi de développement. Ce projet a contribué au rayonnement de l'établissement et facilité l'animation territoriale.

Le projet tiers temps a aussi un impact pédagogique. Le Module d'Approfondissement Professionnel (MAP) « Suivi de la biodiversité » en terminale bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune a été construit dans le cadre du projet tiers temps. Cela a permis à cette filière d'intervenir sur l'atelier technologique pendant toute l'année scolaire alors qu'elle le faisait très peu auparavant.



Les étudiants de BTS Aménagements paysagers réalisent une palissade en cannes de bambous.



Les BP travaux paysagers du CFPPA plantent des végétaux vivaces sur le rond-point.

La pédagogie de relais constitue un exemple. L'idée est de travailler sur une continuité avec différents groupes. Entre novembre 2015 et avril 2016, une majorité des groupes du lycée, du CFA et du CFPPA sont passés sur le terrain. Le binôme tiers temps fait le lien entre les différents groupes. C'est un élément facilitateur important pour mener à bien le projet.

Pour communiquer sur ce projet, deux Projets d'Initiative et de Communication (PIC) de BTS sont en cours de mise en place. L'un se tiendra sur le site de l'atelier à l'occasion des journées portes ouvertes. L'autre interviendra à l'occasion d'une manifestation « la Ronde des jardins », dans un parc à proximité du lycée. Les étudiants aménageront un stand de présentation du projet et réaliseront une animation autour de l'éco-conception. En plus des deux PIC, des journées professionnelles ont été animées sur site : une journée technique UNEP, une journée technique sur la labellisation Ecojardin. Certaines actions existent depuis 2010 et ont permis l'émergence du projet : des démonstrations sur les associations végétales notamment et une expérimentation réalisée en lien avec l'organisme « Plante & cité » et « Les Arbusticulteurs ».

L'implication des enseignants de matières générales a vite trouvé sa légitimité dans le volet communication. Des enseignants en français, Education Socio-Culturelle (ESC) mais aussi anglais sont des forces vives très utiles. Les enseignants de maths seront mobilisés sur le traitement des données.

Un site internet a été mis en place pour informer un plus large public : <http://ecoconception-hortipoleevreux.fr>

Des situations d'innovation pédagogique restent à imaginer. A l'EPLEFPA d'Evreux, le projet tiers temps, s'imbrique très bien dans le projet d'établissement. La force de l'établissement, c'est que le projet tiers temps a été créé en même temps que le projet d'établissement. L'ensemble a redonné une identité forte à l'établissement.

EPLEFPA de Rouffach – Wintzenheim : Comment le projet d'établissement prépare-t-il le projet Tiers temps ?

Témoignages de Karen Saccardy, directrice adjointe et Justine Sutter, enseignante en agronomie

Un nouvel EPLEFPA, un nouveau projet d'établissement

L'EPLEFPA résulte de la fusion de 2 établissements du Haut-Rhin en 2010, celui de Rouffach et celui de Wintzenheim. Il comprend 7 centres : 2 LEGTA, 1 CFA, 1 CFPPA, 3 exploitations. Cette situation nécessitait de concevoir un nouveau projet d'établissement. La direction a fait le choix d'un pilotage externe, confié à Eduter dans le cadre du dispositif d'intervention-conseil en projet d'établissement. Une démarche collective, organisée en groupes de travail, a été mise en place. Cela a abouti à un projet en 5 axes avec une centaine de fiches actions, piloté par un animateur dédié au suivi du projet. L'axe 1 porte sur la mise en place d'organisation unique et coordonnée de l'établissement, l'axe n°2, sur le bien-être des personnels. Les trois autres axes sont centrés sur les apprenants. L'un porte sur le recrutement et l'insertion professionnelle des apprenants. Les exploitations trouvent ici toute leur place. Un autre porte sur l'évolution des publics et le dernier sur le bien vivre ensemble pour les apprenants. Un bilan du projet a été réalisé en juin 2016. L'importance du rôle de l'animateur du projet est démontrée. Il repositionne les actions menées dans le cadre du projet d'établissement et veille à la cohérence d'ensemble. Ce projet est une réussite dans la mesure où, durant ces années, les deux établissements fusionnés sont devenus un EPLEFPA unique qui « existe réellement ». De plus, les personnels se sont appropriés cette nouvelle dimension. Le projet d'établissement créé en 2010 va maintenant s'achever.

En 2016, 3 défis sont à relever :

- Faire en sorte que l'EPL travaille davantage en transversalité
- Développer l'autonomie de l'apprenant y compris dans son autoévaluation, pour qu'il devienne capable de faire des choix éclairés
- Devenir visible dans la région Grand Est sur la mission d'Animation et de Développement des territoires.



Magasin de vente de l'EPLEFPA de Rouffach - Wintzenheim

exploitations voire d'autres exploitations du territoire et enfin, à long terme, de créer un deuxième magasin de vente sur le site de Rouffach plus spécialisé en vins et d'intégrer des produits fabriqués par des producteurs locaux ou par d'autres EPL.

Exemples d'actions

Des situations pédagogiques vont être développées autour de ce projet, dans chacune des filières de l'EPL : production, transformation, commercialisation mais aussi aménagement paysager. L'enseignante Tiers temps a pris contact avec les équipes pédagogiques pour étudier comment les classes pourraient participer au projet. Elle a prévu d'intervenir dans chaque classe pour présenter le projet et ses attentes. Cela devrait permettre avoir plus d'impact sur les apprenants en valorisant leur rôle dans des situations concrètes.

En 2015, les situations professionnelles potentielles en lien avec les référentiels de formation ont été référencées par niveaux pour chacune des 3 exploitations. De plus, pour chaque apprenant, un livret de suivi professionnel a été mis en place. Sont enregistrées dans ce document les activités menées en mini stages sur l'exploitation mais aussi les activités réalisées en stage sur le territoire. L'évolution de leurs capacités professionnelles est ainsi évaluée. Avec le projet «commercialisation», de nouvelles situations professionnelles apparaissent. Elles viendront enrichir la liste déjà établie.

Le projet tiers temps « Commercialisation des produits des exploitations »

La décharge tiers temps a été attribuée à Justine Sutter, enseignante débutante nouvellement arrivée dans l'établissement. Elle travaille en étroite collaboration avec Karen Saccardy, directrice adjointe chargée des exploitations et du développement de l'établissement et en charge de l'animation du projet d'établissement. Celui-ci est déjà écrit quand le projet tiers temps commence. L'objectif est de mettre en vente en circuit-court sur les deux sites de l'EPL les produits issus des 3 exploitations de l'établissement (viticole, horticole et agricole). L'objectif à court terme est d'asseoir la clientèle et de trouver de nouveaux clients pour les produits de l'exploitation agricole (magasin biocoop par exemple). A moyen terme, il s'agit de développer la vente sur le magasin actuel de l'exploitation horticole à Wintzenheim en associant les produits des trois

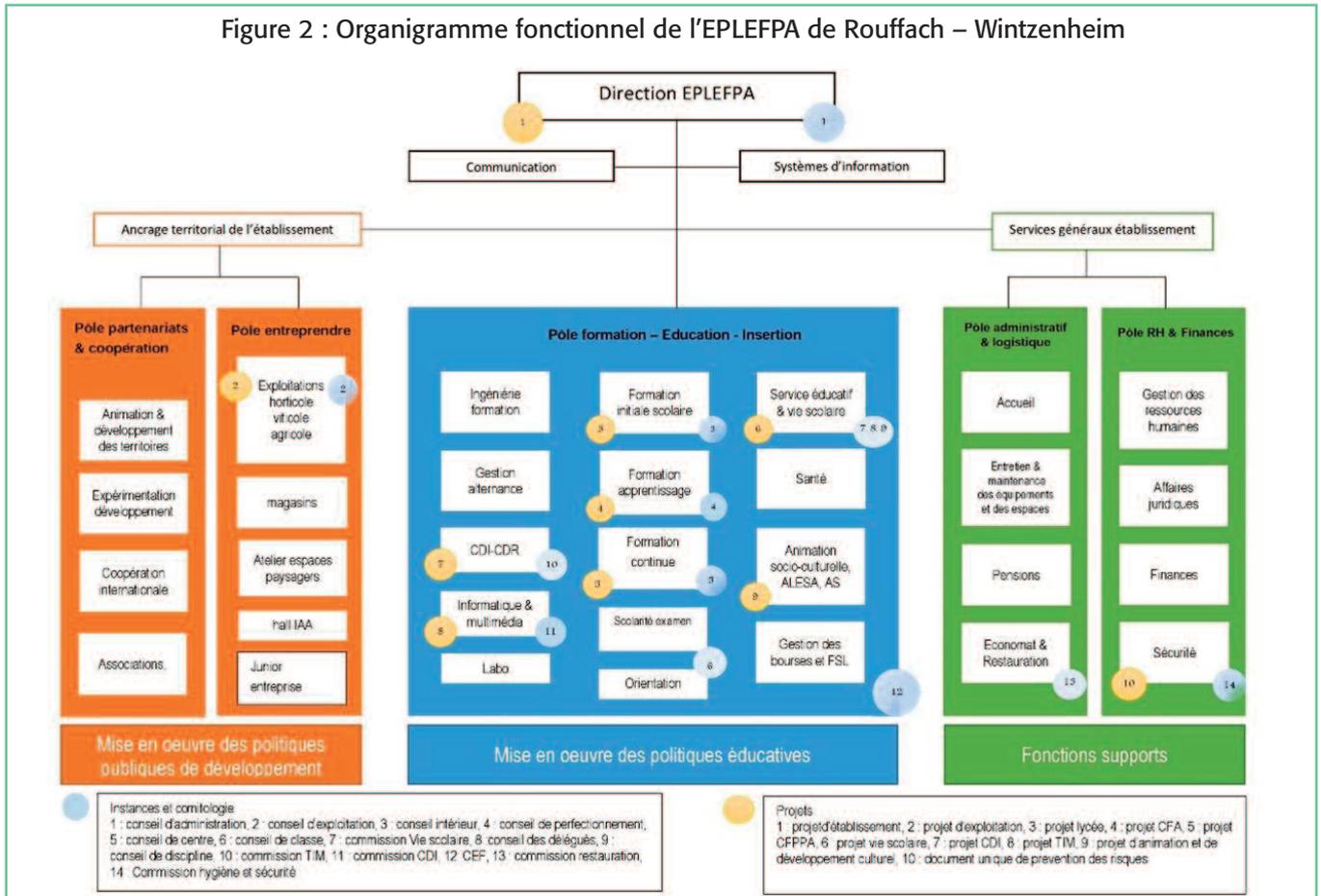


Discussion autour du projet de commercialisation des produits des exploitations

Afin de renforcer la dimension transversale de l'établissement, un organigramme fonctionnel a été conçu sans faire apparaître les centres constitutionnels de l'EPL (voir figure 2). Il comprend 3 blocs : le cœur de métier : la formation (en bleu), les services généraux / supports (en vert) et l'ancrage territorial (en orange). Ces blocs sont en interactions les uns avec les autres, le rôle de

l'enseignant Tiers temps étant de faire le lien entre formation et ancrage territorial. Il contribue à un fonctionnement transversal des équipes. Il existe un grand nombre d'instances (représentées par des ronds dans la figure 2) qui servent de leviers pour faire connaître les projets.

Figure 2 : Organigramme fonctionnel de l'EPLEFPA de Rouffach – Wintzenheim



Pour le projet « Commercialisation des produits des exploitations », il existe trois instances de pilotage: le comité de direction, le comité de pilotage associant des partenaires extérieurs et enfin le Conseil de l'Education et de la Formation. En effet, en plus du conseil d'administration, ce dernier a été mis en place pour la valorisation pédagogique des projets. Il est important de noter que le « projet tiers temps » n'est pas « le projet du tiers temps » mais bien « un des projets de l'établissement qui implique de manière transdisciplinaire les acteurs.

La diffusion de l'information en interne se fait via un plan de classement unique accessible de tous les sites de l'établissement. Toutes les données y sont regroupées et les enseignants peuvent aller y chercher les informations notamment celles relatives aux exploitations. Un répertoire a été créé pour le projet « Commercialisation ».

Le nouveau directeur de l'EPLEFPA souhaite rebalayer les axes stratégique du projet d'établissement. L'écriture du projet précédent avait été totalement confiée aux personnels. Pour cette nouvelle version, les acteurs auront-ils l'occasion de mettre leur patte?

A travers les deux exemples présentés, on constate que, non seulement les projets tiers temps font partie intégrante des projets d'établissement mais ils contribuent à les nourrir. A l'issue d'un projet tiers temps, l'établissement n'est plus le même. Philippe Vinçon, directeur général de l'enseignement et de la recherche en concluant le séminaire, décrit le dispositif tiers temps comme un « outil pour redynamiser un établissement ».



Imbrication du projet d'établissement et du projet tiers temps

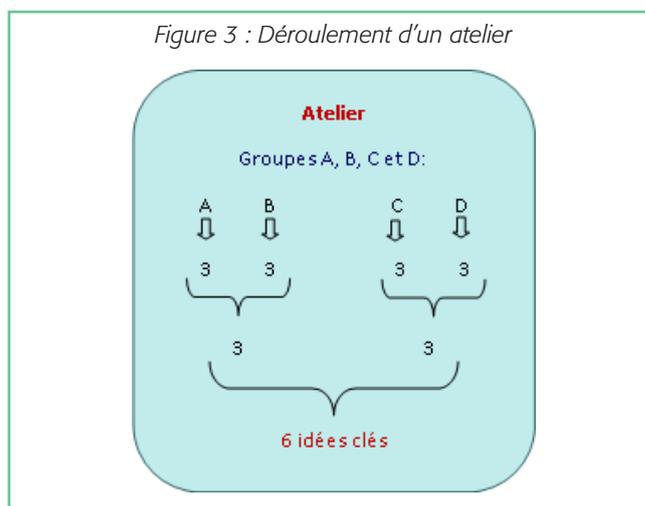
Clownanalyse par le Bataclown

A l'issue des témoignages, Victor et Rosalie ont utilisé l'humour pour mettre en évidence les problématiques soulevées pendant les interventions. L'enseignant tiers temps, la direction, les apprenants, tous ont été mis en scène par la magie des bataclowns. Les artistes ont compris le fonctionnement des établissements, ont fait un travail formidable de synthèse et d'analyse et l'ont restitué avec brio pour le plus grand bonheur des participants qui sont repartis rechargés et redynamisés à l'issue de cette séquence. Le souvenir de cette mise en scène resurgira sûrement lorsque les enseignants tiers temps seront à l'œuvre dans leur établissement.

Retour sur les témoignages

Méthodologie utilisée en ateliers (voir figure 3)

Les participants sont répartis en 3 ateliers. Dans chaque atelier, 4 groupes sont formés pour réfléchir aux leviers permettant une bonne articulation entre le projet tiers temps et le projet d'établissement. Après 10 minutes d'échanges, chaque groupe identifie les 3 idées clés. Puis, les 4 groupes se réunissent deux à deux pour former 2 groupes. Ils échangent à nouveau pendant 10 minutes pour sélectionner ou reformuler 3 idées clés sur les 6 identifiés initialement. Chaque atelier restitue en plénière les 6 points clés récoltés au final.



Quelques réflexions glanées dans les ateliers

- Il existe une différence de taille entre les deux EPLEFPA présentés. Le premier est un petit établissement tandis que le second est de grande taille. Bien que ce dernier soit plus complexe, le fait d'avoir plusieurs exploitations et une diversité de filières est aussi une chance.
- Des échanges ont eu lieu autour de la place de l'enseignant tiers temps dans le projet d'établissement. Dans le premier cas, le binôme tiers temps est en place à l'origine du projet contrairement au deuxième cas où l'enseignante tiers temps arrive au démarrage du projet déjà rédigé. Les conditions du premier cas sont facilitatrices. Il est préférable que le tiers temps soit impliqué dans la rédaction du projet. Son contenu ne doit pas être trop contraignant et les moyens mis à disposition doivent être en cohérence avec les objectifs fixés.
- Concernant l'implication du personnel dans la construction du projet d'établissement, dans les deux cas un travail collectif a été accompli. Le pilotage a été réalisé en interne dans le premier cas et en externe dans le second cas.
- Le projet tiers temps et le projet d'établissement doivent être gérés dans le temps. Il est nécessaire de faire coïncider les différents calendriers, celui du projet d'établissement, celui du projet tiers temps mais aussi celui des éventuels appels à projet.

Quels enseignements tirer de ces témoignages ?

Les résultats des trois ateliers sont restitués en plénière. Des points communs se dégagent des 18 idées clés identifiées dans les ateliers. Tous ont mis l'accent sur l'aspect humain.

- Pour une bonne appropriation collective du projet, l'enseignant tiers temps doit avoir une posture d'animateur et veiller à impliquer toute la communauté éducative et les apprenants.
- L'enseignant tiers temps doit être reconnu pour son travail de facilitateur mais ne doit pas s'approprier le projet.
- La communication est un point clé mis en exergue dans les 3 ateliers. L'enseignant tiers temps doit communiquer de façon efficace aussi bien au sein de l'établissement que sur le territoire.
- La cohérence entre le projet tiers temps et le projet d'établissement apparaît déterminant pour donner du sens au projet Tiers temps.

D'autres points forts ont été mentionnés par certains ateliers comme par exemple le suivi du projet. L'enseignant tiers temps doit gérer le projet en formalisant l'avancement du projet et en procédant à son évaluation. Un atelier a souligné l'importance du soutien de la direction et la mise à disposition de moyens adaptés.

Recueil des témoignages et des travaux en ateliers :

Marie-Laure Weber, chargée de mission, CEZ - Bergerie nationale de Rambouillet
Février 2017

Contacts :

EPLFPA d'Evreux :

Denis châtelain - denis.chatelain@educagri.fr

Lionel Lardinais - lionel.lardinais@educagri.fr

EPLFPA de Rouffach – Wintzenheim :

Karen Saccardy karen.saccardy@educagri.fr

Justine Sutter justine.sutter@educagri.fr